

OBS 1 :

Sujet : [INTERNET] Fwd: enquete publique piton sahales

De :

Date : 24/04/2023 18:28

Pour : enquetepublique-loisurleau <enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr>

envoyé : 24 avril 2023 à 16:08

de :

à : enquetepublique-loisurleau@reunion.pref.gouv.fr.ou

objet : enquete publique piton sahales

bonjour

l'information au public sur cette enquête est difficile à trouver :

-mairie principale du tampon : affichage à l'étage ou personne ne va

-mairie du 23 eme : idem dans un couloir au lieu d'être sur le panneau général

-sur le site internet de la préfecture , il est difficile de trouver les bons liens et les bonnes pages (j'ai confondu les commentaires avec les avis à envoyer)

-aucune information sur le site internet de la ville du tampon

OBS 2 :

Sujet : [INTERNET] piton Sahale

De :

Date : 01/05/2023 22:18

Pour : "enquetepublique-loisurleau@reunion.pref.gouv.fr" <enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr>

Bonjour,

Ce projet de retenue collinaire est un non sens écologique.

Il s'agit de privatiser l'eau pour quelques agriculteurs sans prendre en considération le changement climatique et la nécessité de modifier nos pratiques agricoles.

Il pleut de moins en moins sur la Réunion et ce sera de pire en pire au vu de ce que nous annonce le GIEC. pendant ce temps, l'Homme cherche encore à dompter la nature. Nous allons droit dans le mur avec ce genre de projet.

Nous n'avons même pas l'assurance que la retenue collinaire sera remplie avec le peu de précipitation qu'il y a maintenant même à la plaine des Cafres. qu'en est il de l'évaporation de cette eau stockée? Où sont les documents du schéma directeur d'irrigation sur les besoins en eau de la plaine des Cafres? quel sera l'impact environnemental de tout cela?

il s'agit encore d'un grand projet inutile et délétère pour la Réunion.

Cordialement,

Envoyé avec la messagerie sécurisée [Proton Mail](#).

OBS 3 :

Sujet : [INTERNET] enquête publique retenue collinaire Piton Sahalès

De :

Date : 01/05/2023 22:16

Pour : enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr

Les retenues massives d'eau sont en tout point néfastes.

En effet, déplacer l'eau pour l'agriculture va à l'encontre des principes de la nature. Notre modèle agricole exclusif va toujours plus loin dans l'exploitation des espaces naturels. Et pour quelles cultures? Des monocultures non vivrières !

Ce qui s'apparente aux mega-bassines piège la ressource, renferme des bactéries, sert de gîte larvaire, modifie la structure des sols, détruit les paysages.

Pour moi, c'est non!

OBS 4 :

Date : 01/05/2023 18:54

Pour : enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr

Merci de recueillir mon avis pour cette enquête

Je ne suis pas favorable à ce projet:

Entre autre parce que:

- l'emprise de la retenue pour 350.000 m cubes est de plus de 7 ha !

Or, il y a déjà 2 retenues de 350.000 m cubes (Herbes Blanches et Piton Marcelin) il en est prévu 3 autres (Piton Manuel, Piton Mahot, Piton Villiers III) de 970.000 m cubes au total. Avec celle-ci, on arrive à 2 020 000 m c,

Si les autres retenues ont la même emprise que Piton Sahalès, on arrive à environ **41 ha de terre/terres artificialisée.s sur la seule Plaine des Cafres !!!**

Ca commence à faire beaucoup pour une soi-disant agriculture "durable" dont l'objectif est de "limiter l'impact des cultures sur l'écosystème" comme le vante la page

"<https://www.letampon.fr/ville-agricole/agriculture-presentation>" du site de la commune du Tampon

Au lieu de plier la nature (en détournant ses eaux pluviales, en la bétonnant) à **notre modèle agricole polluant, écocide* et trop gourmand en eau, ne serait-il pas plus intelligent, et efficace avec le dérèglement climatique, d'adapter les cultures (ce qu'on consomme) et le mode d'agriculture aux contraintes que va nous imposer le changement climatique ?!**

La question ne semble en tout cas pas effleurer les **porteurs de ce projet !**

* et qu'on ne nous dise pas que les agriculteurs en agriculture "durable" et/ou "raisonnée" n'utilisent pas de pesticides: il n'y a qu'à voir les taux de glyphosate mesurés récemment sur les habitants de la Réunion !

- Dans le mémoire en réponse, il est dit que **les habitations les plus proches de la retenue sont à 1 km...** C'est FAUX ! Des riverains ont mesuré, les plus proches sont à env 300 m, **BEAUCOUP PLUS PRÈS !**

D'ailleurs, il y a de **grosses erreurs dans ce dossier !** Sur les figures 8 et 9 p 23 et 24, la retenue n'est pas placée au même endroit que dans le reste du mémoire ou dans le dossier d'enquête pubs !!! C'est franchement inacceptable !

Si tout le reste de l'étude (sur les dangers et risques, sur le remplissage, sur la préservation de la faune et flore, sur la santé des riverains), **on peut s'inquiéter ! Ce qui motive encore plus mon avis défavorable**

OBS 5 :

Sujet : [INTERNET] Retenue piton Sahale

De :

Date : 02/05/2023 13:08

Pour : "enquetepublique-loisurleau@reunion.pref.gouv.fr" <enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr>

Bonjour

Les nuisances du chantier

La poussière

L'AE dit qu' il y a une prise en compte insuffisante de l' empoussièremment . c est une carrière à ciel ouvert avec 540 000m3 d' extraction sur 19 mois.

La réponse du porteur de projet dit que le chantier ne va pas dépasser plus de 50 kg /h et donc pas besoin de prendre des mesures sauf si les riverains se plaignent.

Le trafic routier

L' AE recommande une étude de trafic.

La réponse du porteur de projet évalue avec une étude de Mars 2019(nous sommes en 2023).

Il y aura entre 10 et 20 camions/h dans le petit chemin Doret .

Comment le trafic va t -il être organisé?

Sur la stagnation des eaux

Le porteur de projet dit que les 1ères habitations se trouvent à environ 1km

du site du projet ,or en mesurant avec GEOPORTAIL je trouve environ 400m .

Sur le patrimoine

Les murets en pierres sèches du Chemin Doret ont été construits par les enfants de l'

APECA dont le centre se situait à l' entrée du 27 e km ,bagne d' enfants du siècle dernier.

ils ne sont pas encore classés mais par devoir de mémoire vous devez de ne pas les détruire.

Merci

OBS 6 :

Sujet : [INTERNET] Retenue collinaire piton sahale

De :

Date : 22/04/2023 07:13

Pour : enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr

Bonjour ,étant riveraine de ce projet j ai appris qu il y avait eu une réunion avant l enquête publique entre les agriculteurs et les riverains ,je n ai pas été informé ni mes voisins de cette réunion ,j aimerais savoir pourquoi .

D autre part ce projet ,n est il pas une manière d étourner d extraction de roches et de terre ?

Merci

Envoyé de mon iPhone

OBS 7 :

envoyé : 24 avril 2023 à 16:02
de
à : enquetepublique-loisurleau@reunion.pref.gouv.fr.ou
objet : enquete publique piton sahales

Bonjour je viens de prendre connaissance de l'ordre du jour du conseil municipal du 29 avril. 2 affaires concernent ce dossier:

affaire 2 / Avis de la commune du Tampon sur le projet de construction de la future retenue collinaire Piton Sahaes d'une capacité de 350 000m³ (enquête publique) (Cellule des Grands Projets – Louis Boyer)

AFFAIRE 19/Attribution du marché de travaux pour la réalisation de la retenue collinaire de Piton Sahaes (Cellule des grands projets – Louis Boyer / Commande publique – Nicolas Hoarau)

JE ME DEMANDE COMMENT LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT SE PRONONCER et voter une attribution du marché des travaux SANS CONNAITRE LE RESULTAT DE CETTE ENQUETE PUBLIQUE A QUOI SERT CETTE ENQUETE SI LES ELUS N'EN TIENNENT PAS COMPTE????? merci par avance pour votre réponse

OBS 8 : **Sujet** : [INTERNET] RÉPONSE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA RETENUE COLLINAIRE DU PITON SAHALES
De :
Date : 04/05/2023 09:53
Pour : enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr

Bonjour,
En tant qu'habitant de la Plaine des Cafres, du Bourg-Murat et alentours, je tiens à vous envoyer mon avis à propos des retenues collinaires du Piton Sahaes.

Voici les principaux points que je souhaite vous communiquer et qui m'amènent à un avis **défavorable** au projet :

- Aucune enquête conséquente et objective n'a été faite sur l'impact environnemental de ce projet (sols, écosystème, éleveurs...)
- Les retenues collinaires déjà en place (retenue Herbes blanches / Piton Marcellin) n'ont pas les retombées attendues. Il n'existe aucun rapport sur les projets réalisés et leur apport aujourd'hui.
- Les systèmes d'agriculture/élevage ne sont pas aidés tels qu'ils devraient l'être avec les enjeux climatiques actuels. Aucune aide conséquente et pérenne n'est fournie aux agriculteurs non-conventionnels qui galèrent à faire autrement, ceux et celles qui sont soucieux d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. On continue à faire de l'intensif avec un modèle arriéré et destructeur.
- Les tunnels de lave qui sont en dessous et proches des travaux, sont anciens de 15000 ans. Aucune mention de l'impact que peuvent avoir les travaux sur ce patrimoine immatériel précieux et unique.
- De manière générale, il y a peu de communication sur les projets d'envergure aux habitants, à la population. C'est un manque grave de transparence et de dialogue avec le peuple.

AVIS DÉFAVORABLE!
Merci de votre attention.

OBS 9 :

Sujet : [INTERNET] enquete retenue piton Sahales
De :
Date : 03/05/2023 17:44
Pour : enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr

Je suis contre.

Il va avoir des tonnes de poussière avec tous les travaux et les 50 rotation par jour. Et sur 19 mois, ils disent que mais c'est tres long quand on n'habite pas loin !

En plus, la terre et les caillous enlevés sont concassé sur place près du chemin Doret et des maisons. Ils disent que les camions serons bachés mais ils le sont jamais, on le sait bien !

La MRAE dit qu'il faut des mesures de surveillance forte car le chantier sera comme une carrière a ciel ouvert, avec des mesures de l'air, mais le mémoire de réponse s'en fiche on dirait, car selon un article (numéro 63 !) qu'il n'explique même pas, il y aura pas plus de 50kg/h de poussière. Et c'est comme ça parce qu'ils le disent ??!

Et s'il y a finalement des problèmes avec la poussière, ils nous dises d'aller se plaindre a la commune du Tampon, comme s'il allait faire quelque chose à la commune !

Et les premières maisons sont pas à 1 km, beaucoup moins: 300 400 m. C'est n'importe quoi !

C'est franchement pas acceptable ! Je dis non a la retenue

une habitante du Tampon

OBS 10 :

Sujet : [INTERNET] Contre les retenues collinaires
De :
Date : 04/05/2023 16:08
Pour : "enquetepublique-loisurleau@reunion.pref.gouv.fr" <enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr>

Bonjour,

Quand allons nous nous adapter a la nature plutot que de l adapter a nous?

Je voudrais tant une reflexion globale sur l agriculture. Cultivons des legumes adaptés au climat, le songe c est délicieux!

Je pense qu' on a plus à perdre qu à y gagner avec ce genre d adaptation, ca va creer d autres problemes.

Merci poue votre écoute.

OBS 11 :

Sujet : [INTERNET] Avis sur l'enquête publique piton des sahales

De :

Date : 03/05/2023 18:53

Pour : enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr

Bonjour,

je vous prie de bien vouloir prendre en compte mon avis sur la création d'une retenue collinaire au Piton des Sahaes: j'y suis totalement opposée et ce pour les 4 raisons qui suivent.

1) cette retenue collinaire est destinée à approvisionner en eau des fermes qui pratiquent une agriculture qui n'est pas adaptée au climat et changement climatique de La Réunion, parce que si elle l'était, il n'y aura de fait pas besoin de stocker de l'eau pour se faire. De plus, 2 autres retenues collinaires existent déjà au dessus et elles ne sont jamais remplies au maximum.

2) stocker de l'eau à la surface c'est choisir d'en perdre par l'évaporation inhérente, eau qui dans son cycle naturel devrait s'écouler dans le Bras de Pontho et alimenter de nombreux milieux naturels à la faune et la flore riche et fragile. L'impact écologique sur ces milieux n'a pas été estimé à ma connaissance.

3) les riverains de cette retenue collinaire vont subir les travaux pendant près de 18 mois, ainsi qu'une modification profonde de leur environnement et des risques que la MRAe note elle aussi (près de 11 points relevés il me semble!)

4) enfin, quel ravage esthétique que ces furoncles ou ces abcès crevés que forment les 2 retenues existantes (Marcellin et Herbes-blanches) dans ce paysage typique des Hauts de notre île, plaine balisée de piton volcaniques boisés et majestueux! Cette retenue serait une destruction, une énième!, de notre patrimoine paysager et historique et de celui de nos enfants!

Préserveons les paysages et les milieux naturels de notre île que nous avons déjà bien massacré, afin que nos enfants puissent les admirer et les touristes venir les contempler. Je pense que nous devons préserver notre biodiversité vivante et de paysage, revenir à une agriculture adaptée au climat et pas à des besoins créés artificiellement pour les humains par les lobbys agro-alimentaires, retrouver les légumes et savoirs de nos grands-parents et la sobriété que le GIEC, l'ONU et l'Etat français réclament pour limiter le réchauffement climatique.

Je vous remercie.

OBS 12 :

Date : 04/05/2023 18:08

Pour : enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr

Bonjour,

Merci d'enregistrer mon avis très défavorable:

On lit sur le dossier d'enquête publique que la retenue du Piton Marcellin a 200 abonnés... mais quand je l'ai visité, l'ingénieur en charge nous a dit qu'il n'y a **QUE 70 agriculteurs qui étaient vraiment branchés**, donc vraiment abonnés à la retenue. Et que ce chiffre très faible était dû au prix de l'abonnement et du mètre cube d'eau qui a été fixé par la commune du Tampon, que les agriculteurs dans leur majorité considèrent comme trop élevé.

Ce qui veut dire que l'eau des retenues déjà construites n'est utilisée que finalement très superficiellement.

Pourquoi un tel projet ne comporte-t-il pas en préambule un bilan de l'exploitation de l'existant (c'est à dire des retenues Herbes Blanches et Piton Marcellin) ?

Peut-être ce bilan est-il dans le "Schéma Directeur d'Irrigation" qui pourrait permettre d'expliquer et justifier au yeux du public les besoins colossaux qu'on nous présente (1.170.000 m³) mais qui, bizarrement, **fait cruellement défaut dans ce dossier**.

De plus, cette retenue était annoncée pour permettre l'irrigation de 200 hectares, soit un hectare en moyenne par soi-disant abonné.... 1 ha, c'est bien peu ! Si certains ont plus d'1 ha, il leur faudra une surface assez grande (plusieurs hectares) pour qu'un branchement à l'eau tarifée par le Tampon soit rentable... Ce qui, nécessairement, a pour corollaire que d'autres ont moins d'1 ha, sans doute une majorité, et que ceux-là n'ont sans doute pas les moyens de se payer cet accès à l'eau des retenues.

N'est-on pas en train de créer un système à 2 vitesses, où se sont encore les plus gros qui profitent des services rendus par le public et où les petits se retrouvent lésés, et incapables de survivre ???

En outre, on sait très bien que les gros exploitants ont tendance à pratiquer une agriculture plus industrialisée et donc plus polluante (produits phytosanitaires, engrais, véhicules agricoles) pendant que la production de **produits agricoles biologiques est par nature liée à de petites exploitations**. En encourageant le

OBS 12 (suite) :

développement exclusif des "gros" au dépens des "petits" par un accès prohibitif à la ressource eau, **cette retenue (et les autres) favorise l'agriculture (plus) intensive, chargée en intrants, mauvaise pour la santé des citoyens. Partant, ce projet peut donc en ce sens avoir un impact néfaste - indirect certes, mais réel - sur l'environnement humain, à plus ou moins long terme.**

En conclusion, a-t-on alors besoin de faire une nouvelle retenue gigantesque quand les autres **pourraient peut-être suffire aux besoins si elles étaient exploitées au maximum de leurs possibilités??** A quoi donc sert cette **gabegie de dépense d'argent public** si c'est pour uniquement servir les agriculteurs ayant les moyens de payer, donc **les exploitants plus riches** et que cette précieuse eau non utilisée s'évapore ?! Ne pourrait-on pas **chercher plutôt à augmenter le nombre des utilisateurs en réduisant le coût d'accès à l'eau afin que tous les agriculteurs puissent y avoir accès ?!**

Tant que ce point ne sera pas étudié, éclairci et résolu, dans le cadre de ce projet, par la commune du Tampon, je serai contre.

OBS 13 :

Sujet : [INTERNET] participaon à l'enquête publique sur le projet de retenue collinaire du Piton Sahales

De :

Date : 05/05/2023 13:34

Pour : <enquetepublique-loisurleau@reunion.gouv.fr>

Madame la Commissaire-enquêtrice,

C'est en tant qu'habitante de ce village de Bourg Murat très attachée à la préservation de notre environnement et de notre cadre de vie que je tiens à apporter ma contribution dans cette enquête publique sur le projet de retenue collinaire dite du Piton Sahales.

Tout d'abord, je suis surprise de voir que le projet sera en plein cœur du village, à proximité des commerces, des restaurants, d'hôtels et d'habitations alors qu'il porte le nom de Piton Sahales situé lui à 2 km à vol d'oiseau du site. Pourquoi avoir choisi ce nom : pour tromper qui ?

Ensuite, je suis étonnée voire profondément choquée en lisant les réponses formulées par le maître d'ouvrage aux recommandations – 11 quand même ! ce n'est pas rien – de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale quant aux problèmes liés aux risques environnementaux (poussières, risques de foyers larvaires, impacts sur la flore en aval de la retenue), avec un véritable mépris pour les habitants, les commerçants, hôteliers, restaurateurs, qui risquent de voir leurs biens se dégrader et subir une perte certaine de leurs valeurs. Toutes ses réponses tendent à minimiser les risques sur lesquels l'alerte la MRAE au lieu de les prendre en compte et proposer les mesures adéquates.

Même si certains partisans de toutes ces retenues d'eau nous disent qu'il ne faut pas confondre les bassines et les retenues collinaires, que celles-ci ne vont pas prélever la ressource dans les nappes phréatiques, je constate quand même que le résultat sera le même en termes de prélèvements globaux de la ressource qui va se raréfier du coup en aval du prélèvement. Je peux très bien comprendre, même si on tend en face à les minimiser, y compris du côté de l'ONF à ma grande surprise, les conséquences catastrophiques qu'ils auront pour la flore qui pompe l'eau stockée par les sols et assure un certain équilibre par rapport aux gaz à effet de serre. Cette eau confisquée au vivant va stagner, s'évaporer, sans accomplir sa fonction dans le reste du cycle naturel de l'eau. Comment se fait-il qu'aucun avis d'hydrographe ne figure dans le dossier ? Par ailleurs, sur le plan des infrastructures, les retenues collinaires participent de la même manière à l'artificialisation des sols et à un déficit des terres agricoles alors même que le porteur de ce projet prétend vouloir développer ailleurs les surfaces à cultiver. Il y a une incohérence époustouflante que je n'arrive pas à saisir dans ce 7^e frénésie de destructions des surfaces aujourd'hui occupées pour l'élevage et les cultures en vue de développer ailleurs ces mêmes espaces. Enfin, habitant à Bourg Murat, je vois la sous-utilisation manifeste des deux précédentes retenues collinaires situées plus haut, les Herbes blanches et Marcelin. Je pense que cette troisième retenue et toutes celles qu'on annonce déjà dans le dossier technique de ce projet n'auront aucune utilité au vu du niveau d'utilité des deux premières. Et surtout, après avoir saccagé les sols, causé à la populaon et aux entreprises beaucoup de désagréments et de dommages aux plans de la santé, du cadre de vie voire pour

les entreprises de pertes de leurs chiffres d'affaires durant les deux ans de travaux, cette retenue aura bien du mal à remplir le rôle qu'on lui assigne.

A savoir retenir 350 000 m³ d'eau en les prélevant dans une ravine du Bras de Pontho quasiment toujours à sec.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir enregistrer dans votre enquête mon opposition franche et nette à cette nouvelle retenue collinaire.

Veillez recevoir, Madame, mes meilleures salutations.